N. II.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 6. JANVIER. 1759.

De Rome le 13. Decembre.



On pretend maintenant, que la promotion des Cardinaux n'aura lieu qu'après Paque.

Les Lettres de *Naples* portent, que le Comte de *Firmian*, ci-devant Ministre de L. M. I. auprès du Roi des deux *Siciles*, en étoit parti pour *Mantouë*.

Ces lettres ajoûtent, que la Cour avoit donné ordre de tenir prêts à mettre à la voile dans l'espace de trois mois tous les Vaisseaux du Roi, ainsi que les Galères, Schebecks, Galiottes &c.

L'Ambassadeur de *France*, nommé à l'Evêché de *Rheims* par le Roi son Maître, se démettra de celui de *Laon* au prochain Consistoire, & Mr. *Tomacelli* jouira d'une pension de mille écus, en dédommagement des revenus épiscopaux de *Macerate*, dont il a remis le Siège à la disposition du Souverain Pontife, qui vient de déclarer Mr. *Buttani* & le Cardinal *Lanze*, l'un son Camerier secret, & l'autre Camerier de la *Congrégation des Recours de la Chambre*, à la place du feu Cardinal *Sagripanti*.

De Paris, le 9. Decembre.

Le Roi des *Deux-Siciles* continue de faire lever du monde dans ses Etats; Et l'on fait aussi des Levées en *Suisse* & dans le Pays des *Grisons*, que l'on prétend être destinées à son service; Mais, vu surtout la Neutralité, dont Sa Maj. *Sicilienne* a pris si ouvertement le parti, on ne peut fixer aucune conjecture tant soit peu certaine sur l'objet de ses Armemens.

Notre Archevêque a envoyé du lieu de son exil, d'où l'on dit qu'il a eu permission du Roi de revenir à *Conflans* un Mandement pathétique, qui supprime un Ouvrage publié depuis quelques mois sous le titre, *L'Esprit*, & dont Mr. *Helvetius*, qui en est l'Auteur, fit, il y a

quelque tems, la rétraction dans les Papiers publics.

De Londres le 5. Decembre.

Le 28. de Novembre, les *Seigneurs* fixèrent plusieurs jours pour l'ouïe de quelques Causes d'appel, & s'ajournèrent à aujourd'hui. Les *Communes* approuvèrent unanimement la Résolution prise le jour précédent d'*accorder un Subside au Roi*. Le Bil, pour *tolérer l'entrée des Provisions salées d'*Irlande *dans ce Roïaume*, fut lu pour la seconde fois. La Chambre en Committé fit ensuite l'examen des Actes de la dernière Séance du Parlement, concernant les Grains; Et il fût résolu: „ Que l'Acte, qui a pour „ objet d'interdire la *sortie* des *Grains*, „ la *Drêche*, la *Farine*, le *Pain*, le „ *Biscuit*, & l'*Empois*, seroit continué „ jusqu'au 24. Décembre 1759. ainsi que „ l'Acte, qui défend la *Distillation* des „ *Blés* & *autres Grains;* Mais que l' „ Acte, qui suspend le païement des „ *Droits* d'entrée sur les *Blés* & la *Fari-* „ *ne*, enlevés à l'Ennemi, ne sera point „ renouvellé.

Le 29. les *Communes* approuvèrent les Résolutions, dont on vient de parler, & ordonnèrent qu'il fût dressé un Bil à ce sujet. La Chambre en Grand Committé sur l'affaire du Subside résolut ensuite: „ Que 60. mille Hommes se- „ roient employés sur la Flotte Roïale „ pendant l'année 1759 y compris 14845 „ Hommes de Troupes de Marine, sur le „ pié de 4. L. St. par tête chaque „ mois, en y comprenant l'Artillerie „ pour le service de la Marine pendant „ le cours de cette année, l'année com- „ posée de 13. mois, & le mois de 28. „ jours. „ Ainsi, cet Article du Subside est mis sur le pié qu'il l'à été pour l'année expirante de 1758. La proposition, qui en a été faite dans la Chambre, a été approuvée d'une voix unanime, & fait un objet de 3. millions 120. mille Liv. St. dans les dépenses générales de l'année 1759.

Le 30. ces Résolutions furent approuvées; Et la délibération sur les moïens de trouver cette Somme fut renvoyée au lendemain.

La Chambre s'est formée en conséquence, le 1. Décembre, en Grand-Committé pour arrêter ces moyens; E il y a été résolu: „ Que la Taxe „ de 4. Chelins sur les Terres, Pensions, „ Salaires, Biens héréditaires, &c. en „ *Angleterre* seroit continuée pendant „ l'année 1759 ainsi qu'une Contribu- „ tion proportionnée en *Ecosse* selon l' „ Article IX. du Traité de l'Union des „ deux Royaumes; Et que les Droits „ sur la *Drèche*, le *Mum*, le *Cidre*, & le „ *Poiré*, seroient aussi sur le pié qu'ils „ sont aujourd'hui jusqu'au 13. Juin „ de 1760.„ Ces divers Droits & Impôts rapportent annuèllement la Somme d' environ 2. Millions 750 mille Liv. Sterling. On a ordonné ensuite de porter à la Chambre un Bil, pour *mieux effectuer l'équipement de la Flotte Royale*, *& y prévenir la Désertion*, ainsi que pour *procurer du secours & de l'encouragement aux Matelots & autres Employés sur les Vaisseaux & Bâtimens Marchands*. Le Roi a fait notifier à la Chambre, que, conformément à son Addresse du 29. du mois dernier. Sa Maj: feroit *avancer les Sommes réquises pour la Solde & les Uniformes de la Milice pendant l'année* 1759. lesquelles Sommes seront remboursées par le Parlement.

Le crédit du Gouvernemens est bien établi, & le sera constamment, tant que Mr. *Pitt* sera à la tête des affaires, & que le Ministère s'en tiendra au sistème actuel. On en a une nouvelle preuve dans l'Emprunt, qui s'est fait ces jours-ci pour des besoins pressans: Il étoit de

500. mille Liv. Sterling; Et il a été rempli en très-peu d'heures.

On s'apperçoit journellement de l'importance de la conquête du *Cap-Breton*, en ce que les assûrances sur les Vaisseaux & les Marchandises qui partent pour l'*Amérique-Septentrionale*, sont déchûes de 25. & 30. à 10. & 12. pour cent, & qu'à proportion que baissent nos assûrances, celles des *François* vont en augmentant. Jl s'est trouvé à bord du *Belliqueux*, Vaisseau de guerre de cette Nation, la valeur de 70. mille liv. sterl. en espèces. La validité de cette capture n'a point encore été examinée; mais elle est réputée comme légitime. On continue de lever de gré & de force un grand nombre de Matelots, tant pour équiper les Vaisseaux déjà construits, que ceux que l'on est occupé à bâtir dans les Chantiers du Roi & dans ceux des Particuliers. Le 29. du mois dernier la Cour expédia au Général-Major *York*, son Ministre à la *Haye*, un Courier, dont les dépêches devoient être incessamment communiquées aux Etats-Généraux & à S. A. R. Madame la Princesse Gouvernante. On dit qu'elles renferment entre autres une Déclaration du Ministère plus formelle & plus étendue sur les motifs des plaintes, & sur les représentations lui faites par L. H. P. à l'occasion que nos sujets commettent envers ceux de la République.

De Hannovre le 12. Decembre

Le Courier du Cabinet ordinaire, arrivé de *Londres* avant-hier, nous a appris l'agréable Nouvelle, que le Roi de la *Grande-Brétagne*, notre Sérenissime Electeur, étoit rétabli d'un gros Rhûme, dont il avoit été incommodé: Et, si l'on peut s'en rapporter à quelques apparences, nous aurons l'année prochaine le bonheur de voir S. M. parmi nous. Du moins, on se flatte ici d'être à la veille d'une Paix générale. Cependant les Préliminaires, dont on s'entretient, sont si singuliers, qu'on n'y reconnoit jusqu'ici pas la moindre ombre d'authenticité. Les préparatifs au contraire, qui se font pour rendre la campagne prochaine plus vive encore que ne l'a été la précédente, semblent faire juger, qu'on ne compte pas beaucoup sur un Accommodement. On parle de porter notre Armée a 80. mille Hommes, & de la diviser en deux Corps; Et l'on assure, qu'on obligera les Evéchés de *Hildesheim*, de *Paderborn*, d'*Osnabrug*, & de *Munster*, d'y fournir 24. mille Hommes tout équipés.

De Vienne le 27. Decembre.

Depuis quelques jours, on travaille au dénombrement des habitans de cette Capitale; ce qui annonce la prochaine levée de la Capitation. Les *Croates* reprennent la route de leur pays.

De Ratisbonne le 24. Decembre.

Le Corps *Evangelique* rendit le 29. du mois dernier un Arrêt, auquel se trouve annexé l'Article XX. de la Capitulation d'Election de S. M. Jmp. au Thrône de l'Empire. Les Etats *Protestans* y ont pour but de démontrer qu'ils ne prétendent qu'à ce qui est conforme aux Constitutions. L'Arrêt n'est proprement qu'un lien qui les oblige à ne point s'écarter de la disposition des Loix, & à ne souffrir, sous quelque prétexte que ce puisse être, que le pouvoir de mettre au Ban de l'Empire réside uniquement entre les mains de l'Empereur. Ils apuyent fortement sur les termes exprès & sur le sens littéral de la Capitulation, lesquels ils prétendent exclure ce pouvoir. De là ils concluent qu'ils ne sauroient admettre pour valide & légitime aucune mise au Ban, qui ne soit à tous égards conforme aux conditions prescrites. Or il en résulte ces conséquences, que s'il faut observer ces Loix & ces formalités, auxquelles ils s'en tiennent, ni l'Electeur de *Brande-*

bourg, ni celui de *Hannover*, ni le Duc de *Wolffenbuttel*, ni le Landgrave de *Hesse*, ni le Comte de *Lippe-Buckebourg*, ne peuvent encourir la peine de Proscription. Le Ministre de *Dannemarc* s'est dispensé d'assister à la Conference, & celui de *Suéde* s'en est excusé, sous prétexte qu'il n'avoit point d'instructions rélatives à cet objet.

De Berlin le 15. Decembre.

L'Armée de *Suéde*, qui s'étoit retirée le 21. Novembre de *Prentzlow* à *Pasewalck*, s'y est arrétée quelques jours. Le Général Major de *Platen* ayant été detaché le 25. par le Lieutenant-Général de *Manteuffel* pour reconnoitre, nos *Hussars* tuérent & blessèrent quelques Hommes, & firent prisonniers 2. Officiers & 10. Soldats. Le 28. les *Suédois* quitèrent *Pasewalck*, dont quelques *Hussars*, detachés de *Stettin*, prirent d'abord possession; Mais ils ne purent faire à cette occasion que 6. Prisonniers, parmi lesquels il y a un Quartier-Maître & un Bas-Officier: Ils trouvèrent cependant dans la Ville 2000. Portions de Pain. De *Pasewalck* les *Suédois* s'étoient d'abord retirés à *Ferdinandshof*, d'où ils continuèrent leur retraite sur *Anclam*. Le Lieutenant-Général de *Manteuffel* les a toujours ferrés de près.

De Stockholm le 30. Novembre.

Il circule dans le pays de faux Ducats au Coin de *Hollande*, mais si différemment & si grossièrement frappés, qu'il est difficile de s'y méprendre. La Commission Royale n'a point encore fini ses séances, comme on s'y étoit attendu, au contraire on asfure que le Chambellan Baron de *Râlamb* vient d'être cité à y comparoître personnellement.

De Petersbourg le 27. Decembre.

La nuit du 13. au 14. de ce mois, la *Neva* commença si fort à charier, qu'on fut obligé de replier les Ponts avant le jour; Et le 14. sur les 10. heures du soir, la Rivière prit, de façon que quantité de gens commencèrent dès le 15. au matin à la passer à pié.

De Constantinople le 4. 9bre.

On apprend que les *Tartares*, aïant chassé le Chan qu'on leur avoit nommé, s'étoient accommodés avec la Porte, aux conditions qu'ils conserveroient celui dont ils avoient eux-mêmes fait choix.

De Varsovie le 6. Janvier.

Les Principaux du Duché du *Courlande*, qui se trouvent ici, eurent l'honneur d'etre présentés à Sa Majesté & à Mgr. le Prince Royal leur Duc.

Voici le compliment que Mgr. *Bielinski* Grand Maréchal de la Couronne à la téte de Sénateurs, Ministres, & autres Personnes de distinction a fait au Roi à l'occasion de la Nouvelle Année.

Sire. „ Le renouvellement de l'An-
„ née ne renouvelle pas en nous les sen-
„ timens de soumission, du constant &
„ réspectueux attachement, & de la fidé-
„ lité inviolable, que nous Vous avons
„ voués ; ils sont empreints sur Nos
„ coeurs: Mais ce rénouvellement, Sire,
„ nous met à méme d'oser Vous repéter
„ les assurances de ces sentimens. Dai-
„ gnez recévoir nos hommages; ils sont
„ sincères; Et, si V. M. pouvoit voir les
„ replis de nos coeurs, Elle reconnoi-
„ troit plus aisément la réalité de nos
„ Discours, que ma foible voix ne peut
„ l'expliquer. La grandeur de Votre
„ Ame Vous a mis au-dessus des adver-
„ sités; que la Divine bonté les finisse, &
„ que triomphant avec justice de toutes
„ les calamités, le Ciel propice nous laisse
„ jouir long-tems de la douceur de Vos
„ loix. Grand Dieu! exaucez nos voeux !
„ nous Vous les adressons d'un cœur
„ humble & plein de confiance pour la
„ prospérité du meilleur & du plus juste
„ des Rois.

N°. II.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 6. JANVIER 1759.

De la Hale, le 14. Decembre.

VOici la traduction du Discours, que les Négocians députés des Villes & Places commerçantes de cette Province, firent à Madame la Princesse Gouvernaute le 7. du mois passé, à l'occasion de la conduite des *Anglois.*

SERENISSIME PRINCESSE ROYALE.

„Les Négocians des Villes & Places commerçantes de cette Provin„ce ne conçoivent que trop combien il doit être ennuyeux & desagréa„ble à V.A.R. de se voir tous les jours exposée à des plaintes, quelque „justes qu'elles soient, contre la conduite déraissonnable des Vaisseaux de guerre & „Armateurs *Anglois* à l'égard des Navires & Marchandises, appartenans aux Sujets „de la République.

„Mais ils se trouvent néanmoins obligés de supplier encore V. A. R. de leur „permettre, d'épancher leus cœurs & de répandre devant Elle leurs peines, & leurs „justes plaintes. Ils protestent de la manière la plus sérieuse, que ce n'est qu'à ré„gret & pressés par l'urgente nécessité, qu'ils s'y voyent réduits pour la quatrième „fois; Et qu'ils n'ont & n'auront jamais en vuë, outre leur propre bien, que celui „de la Patrie, & la prosperité de l'Illustre Maison d'*Orange:* Persuadés, que, lors„qu'ils seront ruinés, eux & des milliers de Concitoïens & de Compatriotes, sans „espérance de pouvoir se rétablir, le *Gouvernement*, à la tête duquel ils ont le bon„heur de voir V. A. Royale, n'aura le plus ce lustre & ce crédit qu'il a eu dans ces „tems reculés que la République étoit considérée comme une *Puissance*, & nommé„ment une *Puissance Maritime*; & qu'ils auront la douleur de voir l'Illustre Maison „de V.A. Royale, que les liens les plus étroits attachent à présent *pour toujours* à notre „chère Patrie, participer à la décadence générale & à la ruine de la République.

„Ils prennent donc la liberté de rappeller *de nouveau* à V. A. R. tous les „sujets de plaintes, qu'ils ont représentés si souvent de vive voix, & déjà même „jusqu'à trois fois. Ils pourroient encore les détailler, s'ils ne pensoient & ne crai„gnoient, que V.A.R. ne les regardât comme des indiscrets, & ne les écoutât par „conséquent avec prévention.

„Les Négocians se contenteront donc de témoigner à V. A. Royale, qu'il s'en „faut bien, que les circonstances du Commerce aient pris un meilleur tour depuis „ce peu de tems qu'ils ont eu l'honneur de paroitre devant V. A. Royale: Qu'au „contraire les affaires empirent de jour en jour.

„Il a plû à V. A. R. de répondre & de déclarer, aux précédentes instances des „Négocians, en termes aussi gracieux que sérieux:

Qu'Elle étoit bien informée & vivement touchée du préjudice important que souffroit le Commerce; qu'Elle n'avoit rien de plus à coeur, que le bien de la Patrie, qu'Elle déclaroit regarder comme le sien, puisque son propre interêt, & celui de ses deux Serenissimes Enfans, & de toute son Illustre Maison dependoient du bonheur de

*la République; que, d'ailleurs, de sa part, il se faisoit de fortes instances à la Cour d'*Angleterre; *qu'Elle avoit lieu de croire, qu'on y travailloit en* Angleterre; *Mais qu'il y avoit des affaires, qui devoient être reglées par le Parlement; qu'ainsi l'on devoit avoir patience 4. où 5. semaines; que cependant V. A. R. avoit tout lieu de croire, qu'on recevroit bien dans cet intervalle quelque bonne Nouvelle de la part du Roi de la* Grande-Brétagne, *son Pére.*

„Les Négocians, quoique très-satisfaits du gracieux accueil, dont V.A.R. les „avoit honorés, furent néanmoins pénêtrés de douleur, de se voir obligés à subir „un délai de quatre à cinq semaines, puisque chaque jour, chaque heure, donne oc„casion à leur ruine ultérieure: mais, touchés des sincères & cordiales assurances „de V.A. Royale, ils ont acquiescé avec une entière soumission à ses désirs, jusqu'à „ce qu'il lui ait plu de mander en Cour quatre Négocians d'*Amsterdam* & deux de „*Rotterdam*, pour leur faire part de quelques Nouvelles reçuës.

„Ils ne sauroient exprimer combien l'on s'impatientoit dans ces deux Villes, „tant grands que petits, d'y voir ces six Négocians de retour, dans l'espérance, qu'ils „seroient munis de Nouvelles entièrement satisfaisantes & consolantes, & qui enfin „fussent de nature à terminer aussi bien les espérances & les désirs, que les appré„hensions: mais à leur grand régrêt, ils se voyent forcés de dire, que l'événement „n'a point répondu à l'attente. Les Négocians mandés en Cour ne furent pas plû„tôt revenus, qu'ils se mirent en devoir de communiquer à leus Concitoïens ce qui „s'étoit passé; &, pour ne *manquer en rien*, ils firent, dans une assemblée nombreu„se de Négocians, la lecture de la Lettre de Mr. l'Envoyé *Hop* à Mr. le Greffier „*Fagel*, datée de *Londres* le 17. Novembre.

„Mais, MADAME, quelle fut la surprise! que leur espérance, que leur atten„te fut vaine, lorsqu'ils considérèrent le contenu de cette Lettre, qui ne renfer„me que des délais & des conditions qu'on ne peut accepter!

I. *Une discussion du Traité de Marine de l'an 1674.*

II. *Un Plan à concerter, pour redresser les abus, en cas qu'il y en ait, dans la saisie des Vaisseaux, & dans les Procédures.*

III. *Un changement dans l'Acte, concernant les Prises passé en 1756. entant qu'il donne lieu à des Vexations.* (Le reste ci-après.)

De Francfort, *le 19. Decembre.*

Les nouvelles de l'Armée *Françoise* du *Bas-Rhin* ne contiennent encore rien de remarquable; tout ce qu'on en apprend, c'est que les Troupes sont en bon état & fort tranquiles dans leurs Quartiers, où l'on a distribué des gillets à tous les Soldats. Les Alliés sont de leur côté également tranquiles dans la *Westphalie*.

Quant aux Troupes, qui sont dans la *Hesse*, les *François* continuoient encore au départ des dernières lettres de mettre en état de défense le Chateau de *Marbourg*: l'Avant-Garde des *Hessois* n'étoit cependant qu'à 2. lieues de cette ville, & les Alliés faisoient de plus differens mouvemens, qui pouvoient donner lieu de croire, qu'ils méditoient quelque entreprise.

On mande au reste de *Cassel*, que le Landgrave pourroit bien dans peu se rendre dans cette Résidence, & que la prise de *Rheinfelds*, où l'on prétend, que les *François* ont trouvé beaucoup d'argent, avoit causé à S.A.S. une extrême surprise.

Les avis de la *Saxe* portent, que les *Prussiens* s'étendoient de plus en plus dans la *Thuringe*, que le Régiment de *Katt* étoit entré dans *Naumbourg*, & que 200. hommes avoient marché à *Colleda*.